

Thèses sur le ministère féminin

1. La femme n'est pas l'égal de l'homme; l'homme n'est pas l'égal de la femme; Dieu les a créés différents l'un de l'autre.
2. La femme a ses qualités propres, déterminées par le but que Dieu lui a assigné ici-bas. C'est en vue de ce but qu'elle a reçu une nature physiologique et psychologique différente de celle de l'homme.
3. L'homme et la femme sont appelés non pas à se remplacer l'un l'autre, ce qui est une impossibilité, encore moins à se faire concurrence, mais à se compléter l'un l'autre.
4. La femme ne jouera le rôle providentiel qui est le sien que dans la mesure où elle restera femme et acceptera les conditions de vie que Dieu lui a faites.
5. L'égalité devant le salut n'abolit pas les différences provisoires que Dieu a déterminées pour la vie actuelle.
6. Dieu a appelé et envoyé des prophètes, Jésus et des apôtres.
7. L'Église rassemblée le jour de la Pentecôte n'a pas connu la prédication des femmes.
8. Saint Paul n'est pas lié par des préjugés orientaux et rabbiniques lorsqu'il interdit à la femme d'enseigner; il se conforme simplement à l'ordre de Dieu.
9. Nous constatons que la restriction du ministère pastoral aux seuls hommes prit naissance au cours des générations qui furent guidées par les charismes spéciaux du Saint-Esprit.
10. Exclues du ministère pastoral, les femmes n'en ont pas moins joué de tout temps un rôle considérable dans la vie de l'Église.
11. De nos jours encore, à côté du ministère réservé aux hommes, il y a place dans l'Église pour la collaboration très désirable de la femme.
12. La vocation certaine des jeunes filles a besoin d'être dirigée par l'Église en dehors des voies que le féminisme réclame.
13. Les jeunes filles désireuses de se mettre au service de l'Église feront des études qui n'auront rien en commun avec les études théologiques des candidats au saint ministère. Ces études comprendront une exposition complète de la foi chrétienne et seront plus pratiques que théoriques.
14. Il est à désirer que l'Église reprenne depuis le début la question des ministères féminins et que, dans des discussions futures à ce sujet, il soit mieux tenu compte de la nature et des dons spéciaux de la femme.

Ces thèses sont extraites d'une étude consacrée au ministère féminin, et présentée en 1931 à l'Église nationale évangélique réformée du Canton de Vaud.

Aaron Kayayan, *À propos de l'ordination des femmes*. Perspectives Réformées, 1990.

www.ressourceschretiennes.com



2017. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))